

COMMUNIQUE DE PRESSE


Le Comité Ministériel de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (UMAC) s'est réuni en session ordinaire le 04 juillet 2019 à Douala (République du Cameroun) sous la présidence de Monsieur **Cesar-Augusto MBA ABOGO**, Ministre de l'Economie, des Finances et de la Planification de la République de Guinée Equatoriale, Président en exercice du Comité Ministériel de l'Union.

A l'entame de ses travaux, le Comité Ministériel a adopté le procès-verbal de sa session ordinaire tenue le 02 avril 2019. Il a ensuite pris acte du Rapport annuel des activités du Comité de Stabilité Financière en Afrique Centrale (CSF-AC) pour l'année 2018.

Ensuite, le Comité Ministériel s'est satisfait de la poursuite de la consolidation du cadre macroéconomique de la sous-région, caractérisée par la reprise de la croissance, l'amélioration des indicateurs d'endettement extérieur, la hausse des réserves de change et l'amélioration du taux de couverture extérieure de la monnaie. Il a salué les performances des finances publiques et encouragé le Gouvernement de la Banque ainsi que les Etats membres à poursuivre les efforts visant la mise en œuvre des plans de redressement économique déployés.

S'agissant de la réglementation des changes, tout en saluant les résultats enregistrés à ce jour, notamment en ce qui concerne le renforcement significatif de la soutenabilité extérieure de la Sous-région, le Comité Ministériel a exprimé sa préoccupation suite au ressenti du monde des affaires quant à la mise en œuvre de cette réglementation. Il a ensuite encouragé le Gouvernement de la Banque à poursuivre ses efforts dans l'application de ladite réglementation, à travers notamment l'intensification des actions de communication et de dialogue avec toutes les parties concernées. Enfin, le Comité Ministériel a demandé au Gouvernement de la Banque de faire montre de flexibilité dans la recherche de solutions aux difficultés observées sur le terrain.

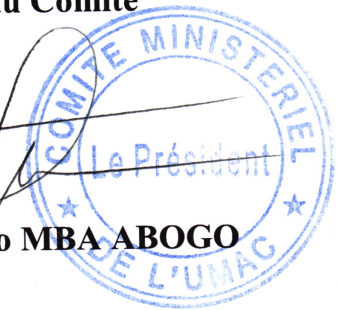

Abordant l'état des relations des pays de la CEMAC avec le FMI, le Comité Ministériel s'est satisfait de la bonne performance enregistrée en matière de reconstitution des réserves de change à fin décembre 2018, résultat des politiques budgétaire et monétaire mises en œuvre et de la stricte application de la réglementation des changes. Il a encouragé les Etats à poursuivre résolument les programmes avec le Fonds, avec le soutien des institutions communautaires, et à prendre toutes les dispositions pour accélérer le rapatriement des devises.



Statuant sur la liquidation du Secrétariat de Coordination et de Traitement de l'Information sur les Industries Extractives dans la CEMAC (SCTIIE-CEMAC), le Comité Ministériel a décidé de répartir, à parts égales à l'ensemble des Etats, hormis l'un d'entre eux, la charge totale du passif exigible de cette structure.

Au titre des mesures individuelles, le Comité Ministériel a nommé un Commissaire titulaire et un Commissaire suppléant à la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF). Il a également renouvelé le mandat d'un membre du Comité de Politique Monétaire (CPM). Il a enfin approuvé la demande d'un établissement de crédit en qualité de Spécialiste en Valeurs de Trésor auprès du Trésor Public d'un Etat membre./-

**Le Président du Comité
Ministériel,**



Cesar-Augusto MBA ABOGO